

COMPÉTITION

MES PREMIERS JEUX - LAURENTIDES 2011

C.P.A. SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Le 26 février 2011



Sanction # PRJeux-10-2011
Laurentides

AVIS DE COMPÉTITION

LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

ANNONCE LA TENUE DE LA COMPÉTITION

MES PREMIERS JEUX - LAURENTIDES 2011

LE 26 FÉVRIER 2011

Le C.P.A. Sainte-Anne-des-Plaines a le plaisir de vous annoncer qu'il sera l'hôte de la compétition «Mes Premiers Jeux - Laurentides 2011».

Cette compétition est assujettie aux règlements de Patinage Canada.

La compétition se tiendra au : Aréna Centre sportif Sainte-Anne-des-Plaines
130 rue des Saisons
Sainte-Anne-des-Plaines, Québec
J0N 1H0

DIMENSIONS DE LA PATINOIRE

Les dimensions de la patinoire sont 80x200 pieds et les catégories utiliseront la moitié de la surface glacée.

RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

CONDUITE DES PARTICIPANTS

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

ADMISSIBILITÉ

Seuls les patineurs et patineuses membres en règle de Patinage Canada dont le club d'appartenance est dans la région des Laurentides seront admis comme participants. Les patineurs et patineuses doivent avoir participé à la compétition « La Relève » de leur club d'appartenance.

RESTRICTIONS

Le groupe de patineurs et patineuses représentant chaque club à la compétition « MES PREMIERS JEUX – LAURENTIDES 2011 » et « RAYMOND-VILLENEUVE 2011 » sera composé de **26 patineurs ou patineuses pour les catégories « style libre » et d'une équipe par catégorie « équipe »**. Il sera formé selon les résultats obtenus dans chaque club selon les critères suivants :

- Les médaillés d'or des 26 catégories « style libre »
- Le groupe sera complété par les médaillés d'argent et, au besoin par les médaillés de bronze des catégories suivantes :
 - 7-10-13-16-19-1-4-22-25-9-12-15-18-21-3-6-24-26-8-11-14-17-20-2-5-23
- En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant. Si aucun concurrent n'est disponible, sauter à la catégorie suivante selon l'ordre établi ci-haut.
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 2
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 3
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 4
- Une équipe de la catégorie ÉTAPE 5
- Une équipe de la catégorie PRÉ-PRÉLIMINAIRE
- Un patineur doit faire la compétition de son club pour avoir droit de participer à la compétition finale régionale, **même si ce n'est qu'une démonstration.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription devront être reçus au plus tard le 1er février 2011 (**date de rigueur**). Tout formulaire reçu après cette date sera refusé par le comité.

INSCRIPTION RÉGIONALE

Tous les documents devront être complétés et envoyés à :

Chantal Monette
85 a rue St-Venant
Ste-Agathe-des-monts, QC
J8C 2P2

DOCUMENTS À FAIRE PARVENIR

- Les protocoles de la compétition La Relève de votre club.
- Un formulaire d'inscription pour chacun des patineurs ou patineuses avec en annexe leur dossier P.P. (Pour les dossiers, nous devons voir la date de réussite, l'étape réussie et la signature de l'entraîneur qui vient valider la réussite de l'étape.) Si le patineur ou la patineuse patine dans les deux événements (soliste et équipe), fournir leur dossier pour chaque événement.
- Les feuilles récapitulatives des médaillés.
- Un chèque au montant total des inscriptions, libellé à l'ordre du

C.P.A. Sainte-Anne-des-Plaines

DATE LIMITE D'ÂGE

Il n'y aura aucune limite d'âge.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de \$20.00 par participant et de \$30.00 par équipe et seront non remboursables à moins que le participant ou l'équipe soit refusé par le comité.

DATE LIMITE DES ÉTAPES

La date limite des étapes est le 1^{er} décembre 2010.

ENREGISTREMENT

Tous les participants devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna, au minimum une heure avant le début de leur épreuve.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire)

FRAIS D'ADMISSION

L'admission générale est de 2,00\$.

L'admission à l'aréna est gratuite pour le participant, le chaperon, l'assistant de programme ou l'entraîneur (sur présentation de la carte photo en règle) de chaque participant, ainsi que pour les enfants âgés de moins de 5 ans.

RÉCOMPENSE

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

TROPHÉE PERPÉTUEL

Le trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de point. Les trois meilleurs classements de chaque épreuve serviront à déterminer le club gagnant.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

Un horaire provisoire sera transmis à chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions et il sera aussi affiché sur le site www.arpal.ca

FORMATION DES GROUPES

- Mes Premiers Jeux : le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, selon ces répartitions :

Abeilles Filles A : ne pas avoir plus de 5 ans le 1^{er} décembre 2010

Abeilles Filles B : avoir 6 ans et plus au 1^{er} décembre 2010

Abeilles Garçons : aucune limite d'âge

Pingouins Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2010

Pingouins Filles B : avoir 7 ans ou plus au 1^{er} décembre 2010

Pingouins Garçons : aucune limite d'âge

Étape 3 Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2010

Étape 3 Filles B : avoir 7 ans ou plus le 1^{er} décembre 2010

Étape 3 Garçons : aucune limite d'âge

MES PREMIERS JEUX

CATÉGORIE ABEILLES

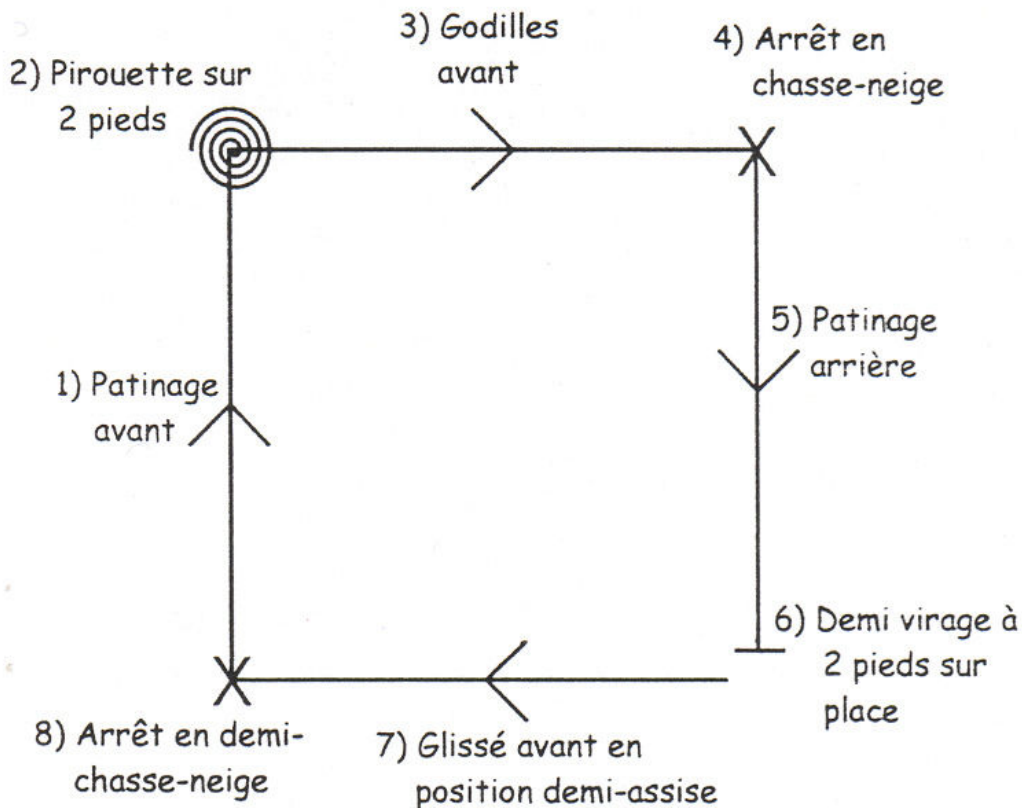
Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 1 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2010.

- 1- Abeilles Filles A : ne pas avoir plus de 5 ans le 1^{er} décembre 2010
 - 2- Abeilles Filles B : avoir 6 ans et plus au 1^{er} décembre 2010
 - 3- Abeilles Garçons : aucune limite d'âge
- Les patineurs et patineuses devront exécuter le circuit qui suit, sur la musique choisie par le comité.
 - Les patineurs/patineuses doivent commencer et terminer avec la musique (tant que la musique joue, les patineurs/patineuses doivent patiner le circuit, si nécessaire faire une 2^e répétition du circuit.)
 - Musique imposée : 1 minute (+/- 10 secondes)

Abeilles

(8m x 8m)



MES PREMIERS JEUX

CATÉGORIE PINGOUINS

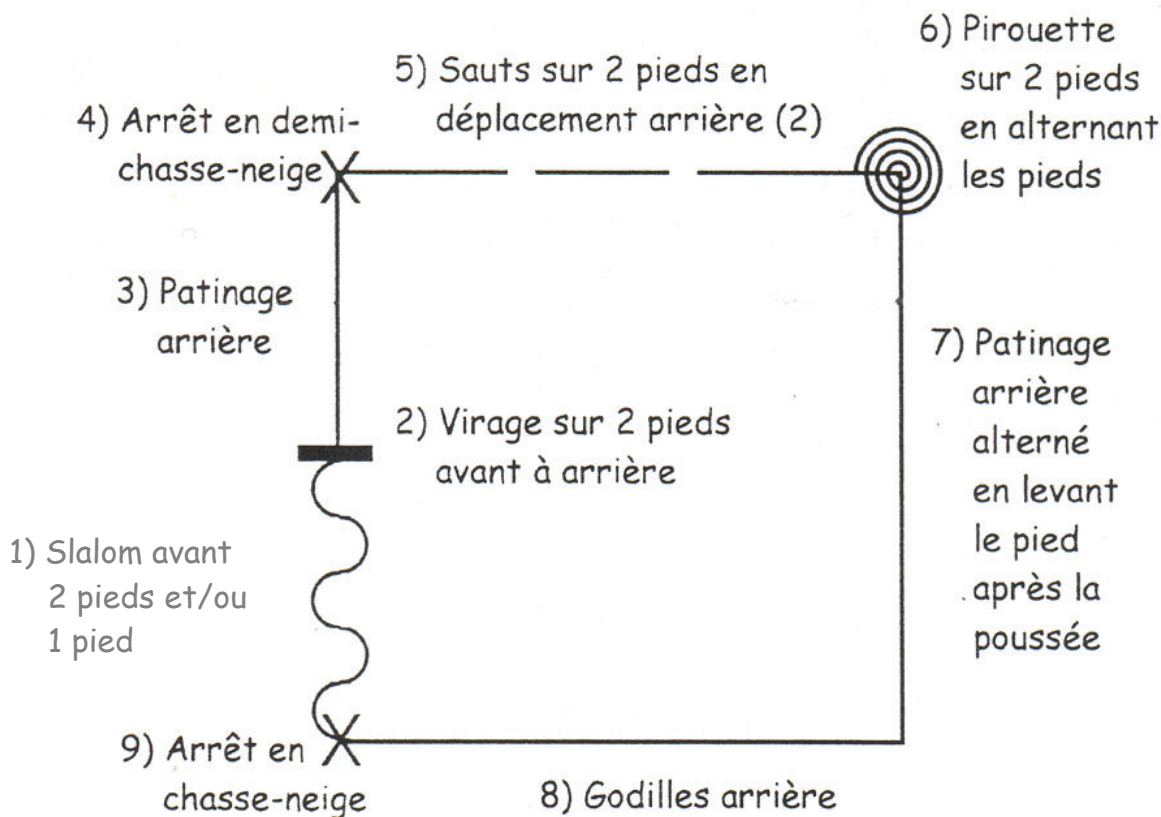
Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 2 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2010.

- 4- Pingouins Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2010
 - 5- Pingouins Filles B : avoir 7 ans ou plus au 1^{er} décembre 2010
 - 6- Pingouins Garçons : aucune limite d'âge
- Les patineurs et patineuses devront exécuter le circuit qui suit, sur la musique choisie par le comité.
 - Les patineurs/patineuses doivent commencer et terminer avec la musique (tant que la musique joue, les patineurs/patineuses doivent patiner le circuit, si nécessaire faire une 2^e répétition du circuit.)
 - Musique imposée : 1 minute (+/- 10 secondes)

Pingouins

(10m x 10m)



MES PREMIERS JEUX

CATÉGORIE ÉTAPE 3

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 3 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2010. Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

- 7- Étape 3 Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2010
- 8- Étape 3 Filles B : avoir 7 ans ou plus le 1^{er} décembre 2010
- 9- Étape 3 Garçons : aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
- Séquence poussés et glissés continus arrière (min. huit poussées fortes)
- Pirouette : 2 pieds en alternant les pieds
- Saut : 2 pieds en déplacement arrière
- Spirale avant